

**REPÚBLICA DA GUINÉ-BISSAU**  
**MINISTÉRIO DO AMBIENTE, BIODIVERSIDADE E AÇÃO CLIMÁTICA**  
**INSTITUTO DA BIODIVERSIDADE E DAS ÁREAS PROTEGIDAS - DR. ALFREDO SIMÃO DA SILVA (IBAP)**  
**PROJETO DE INVESTIMENTO NA RESILIÊNCIA DAS ZONAS COSTEIRAS DA ÁFRICA OCIDENTAL (WACA -**  
**RESIP II)**

---

***TERMES DE RÉFÉRENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE***

**Portée des services de conseil POUR LE DÉVELOPPEMENT DES  
ACCORDS DE PARTAGE DES BÉNÉFICES POUR LE PROJET REDD+  
DE DÉFORESTATION ÉVITÉE À BASE COMMUNAUTAIRE GUINÉE-  
BISSAU**

**Mars 2026**

**REPÚBLICA DA GUINÉ-BISSAU**  
**MINISTÉRIO DO AMBIENTE, BIODIVERSIDADE E AÇÃO CLIMÁTICA**  
**INSTITUTO DA BIODIVERSIDADE E DAS ÁREAS PROTEGIDAS - DR. ALFREDO SIMÃO DA SILVA (IBAP)**  
**PROJETO DE INVESTIMENTO NA RESILIÊNCIA DAS ZONAS COSTEIRAS DA ÁFRICA OCIDENTAL (WACA - RESIP II)**

---

## **CONTEXTE**

La Guinée-Bissau abrite une biodiversité exceptionnelle : la deuxième plus grande zone de mangrove en d'Afrique de l'Ouest (10 % du territoire), le plus important site de nidification de tortues vertes d'Afrique de l'Ouest et centrale sur l'île de Poilão, quatre sites importants de la Convention RAMSAR dont les lagunes de Cufada avec des espèces rares et une réserve de biosphère – l'Archipel de Bijagós - riche culturellement et naturellement, pour n'en citer que quelques-uns. Côté terrestre, la Guinée-Bissau possède une importante superficie de couvert forestier en Afrique de l'Ouest avec des reliques de forêts subhumides et offre des refuges essentiels pour des espèces de faune et de flore emblématiques et/ou menacées.

La dépendance du pays vis-à-vis de ses ressources naturelles tels que l'agriculture, pêche, forêts et produits côtiers, ce qu'accroît la vulnérabilité des écosystèmes face aux pressions anthropiques croissantes.

Depuis 20 ans, le Gouvernement, et ses partenaires nationaux et internationaux, a déployé des efforts importants pour réduire la pression sur la biodiversité et les écosystèmes. Cet effort se reflète dans la création système national d'aires protégées (SNAP) représentant 26,3% du territoire national depuis 2017, et son opérationnalisation à travers la création de l'Institut de la biodiversité et des aires protégées (IBAP), qui est financièrement et administrativement autonome

Même si ces réalisations sont significatives, la pauvreté et l'instabilité politique restent des menaces majeures pour la biodiversité. Pour surmonter ces défis la Fondation BioGuiné (FBG), a été créée comme un fonds fiduciaire pour la conservation, dont la mission est d'assurer un financement durable à long terme pour les AP, la conservation de la biodiversité, le développement pour les communautés locales et l'éducation environnementale.

L'IBAP et le FBG explorent plusieurs opportunités pour obtenir un financement à long terme, notamment en pilotant une initiative « carbone bleu » REDD+ innovante à travers le Projet de déforestation évitée à base communautaire (CBADP sigle en anglais).

## **LE PROJET COMMUNAUTAIRE DE DÉFORESTATION ÉVITÉE (CBADP)**

Le projet pilote CBADP a été lancé en 2011 dans les parcs nationaux de Cacheu (PNTC) et de Cantanhez (PNC) pour obtenir des revenus carbone pour soutenir la gestion à long terme de ces AP, ainsi que la conservation des forêts et l'appui aux communautés vivant à l'intérieur et

**REPÚBLICA DA GUINÉ-BISSAU**  
**MINISTÉRIO DO AMBIENTE, BIODIVERSIDADE E AÇÃO CLIMÁTICA**  
**INSTITUTO DA BIODIVERSIDADE E DAS ÁREAS PROTEGIDAS - DR. ALFREDO SIMÃO DA SILVA (IBAP)**  
**PROJETO DE INVESTIMENTO NA RESILIÊNCIA DAS ZONAS COSTEIRAS DA ÁFRICA OCIDENTAL (WACA - RESIP II)**

---

au tour de ces AP. Le CBADP de Guinée-Bissau a été le premier projet du genre dans la région de l'Afrique de l'Ouest. Ce projet, mis en œuvre par l'IBAP avec le soutien de la FBG, vise les objectifs suivants :

- promouvoir la conservation des forêts et de la biodiversité dans une région à haut risque de déforestation, mais où subsistent d'importantes parcelles forestières ;
- contribuer à soutenir la productivité agricole, la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des populations locales ;
- soutenir la stratégie à long terme de financement durable pour la gestion de la conservation et le soutien aux communautés ;
- contribuer à la réalisation des stratégies nationales de développement intégrant le changement climatique dans les politiques, tout en soutenant les engagements internationaux de la nation (BDC, CCNUCC...).

Le projet comprend deux zones distinctes en Guinée-Bissau totalisant 181 200 hectares, dont 136 265 hectares sont considérés comme la zone du projet. Le Parc National de la Forêt de Mangroves de Cacheu (PNTC) s'étend sur 74 700 hectares, dont 54 807 dans la zone du projet, et a été légalement créé par le décret 12/2002 pour protéger les parcelles de mangroves les plus importantes autour de l'estuaire du fleuve Cachéu dans la partie nord de la Guinée-Bissau. Le Parc National de la Forêt de Cantanhez (PNC) s'étend sur 106 500 hectares, dont 81 458 hectares composent la zone du projet, et a été légalement créé par le décret 14/2011 pour protéger les parcelles restantes de forêt primaire subhumide et de mangroves qui font partie d'une zone plus vaste qui s'étend vers le sud, jusqu'en Guinée Conakry.

### **LES PROGRÈS EN BREF**

Le projet a démarré en 2011. La première période de surveillance (2011-2016) est terminée et le rapport de vérification indépendant a été publié en décembre 2019. Selon ce rapport, les efforts de l'IBAP ont permis une réduction des émissions de 335 603 tCO<sub>2</sub>e. Une partie des crédits a été vendue, tandis qu'une autre reste en portefeuille dans le registre de VERRA. Conformément au protocole REDD+ signé par les parties, les droits de propriété carbone appartiennent à l'État, représenté par l'IBAP qui en est responsable de leur génération. Les recettes provenant de la vente de ces crédits carbone sont détenues au nom du projet par la Fondation BioGuinea dans l'attente d'un cadre de redistribution validé.

## REPÚBLICA DA GUINÉ-BISSAU

MINISTÉRIO DO AMBIENTE, BIODIVERSIDADE E AÇÃO CLIMÁTICA

INSTITUTO DA BIODIVERSIDADE E DAS ÁREAS PROTEGIDAS - DR. ALFREDO SIMÃO DA SILVA (IBAP)  
PROJETO DE INVESTIMENTO NA RESILIÊNCIA DAS ZONAS COSTEIRAS DA ÁFRICA OCIDENTAL (WACA -  
RESIP II)

---

Un protocole d'accord a été signé entre l'IBAP et le FBG qui décrit les principes généraux pour l'élaboration d'un accord de partage des avantages (Benefit Sharing Agreement – BSA en anglais), y compris l'identification des principales parties prenantes : l'IBAP, le FBG et les communautés participantes. Par ailleurs, une première proposition de la clé répartition des revenus a été rédigée mais n'a jamais été formellement validé ni soumis à une consultation communautaire complète. Ce manque de validation, combiné à l'absence d'un mécanisme institutionnalisé de partage des bénéfices, a empêché jusqu'à présent l'utilisation des revenus carbone.

### Leçons tirées de la phase pilote

L'expérience du CBADP a mis en évidence plusieurs enseignements essentiels:

- La nécessité d'un cadre de gouvernance clair avant toute distribution des fonds;
  - L'importance d'un processus participatif, garantissant que les communautés identifient et priorisent elles-mêmes les activités à financer;
  - Le besoin de renforcer les capacités des techniciens nationaux pour conduire des évaluations des impacts sociaux et sur la biodiversité, assurer le suivi, et gérer un mécanisme de partage des bénéfices;
  - L'importance d'une définition formelle des rôles entre IBAP, FBG, communautés et autorités locales;
  - la nécessité d'assurer **la transparence, la traçabilité et la communication régulière** autour des revenus carbone.
- 

### OBJECTIVE

#### TÂCHES

L'objectif de cette consultation est de concevoir, valider et opérationnaliser un Accord de Partage des Bénéfices (BSA) pour le projet CBADP, en définissant un cadre clair pour la distribution des revenus carbone et les mécanismes de mise en œuvre.

Le consultant devra :

1. Élaborer un texte BSA validé
  2. Préparer un manuel d'application
  3. Définir une charte de gouvernance
  4. Mettre en place un dispositif de suivi
  5. Produire des supports de formation pour les acteurs impliqués
-

**REPÚBLICA DA GUINÉ-BISSAU**  
**MINISTÉRIO DO AMBIENTE, BIODIVERSIDADE E AÇÃO CLIMÁTICA**  
**INSTITUTO DA BIODIVERSIDADE E DAS ÁREAS PROTEGIDAS - DR. ALFREDO SIMÃO DA SILVA (IBAP)**  
**PROJETO DE INVESTIMENTO NA RESILIÊNCIA DAS ZONAS COSTEIRAS DA ÁFRICA OCIDENTAL (WACA - RESIP II)**

---

Le processus devra être participatif et conforme aux exigences nationales et aux bonnes pratiques REDD+. L'IBAP, avec l'appui du projet WACA, pourra fournir un appui logistique limité, mais la proposition financière du consultant devra couvrir l'ensemble des coûts nécessaires à la réalisation des activités, y compris les déplacements, les consultations, les ateliers, les analyses techniques et juridiques, ainsi que la production des livrables attendus.

Le consultant devra travailler en collaboration avec l'IBAP, FBG et les partenaires clés pour accomplir les tâches suivantes et atteindre les résultats indiqués. Un point focal désigné par l'IBAP et la FBG soutiendra le consultant, en lui fournissant un appui et des conseils contextuels et techniques tout au long de la mission et en assurant la bonne mise en œuvre des activités. Les étapes prévues et la méthodologie présentées ci-dessous seront affinées dans le cadre de la phase 1 de cette consultation.

**PHASE 1 : Familiarisation avec le contexte et accord sur la méthodologie (environ 10 jours)**

**TÂCHE 1.1 :** Collecte d'informations et élaboration d'un plan de travail pour la préparation du BSA.

Cette phase comprendra des discussions initiales avec le personnel sélectionné de l'IBAP et de la FBG et un examen de la documentation clé pour (i) permettre au consultant de comprendre le projet, son histoire et le contexte national et local et (ii) convenir sur une méthodologie participative et un plan de travail pour (a) documenter la théorie du changement et les modalités de mise en œuvre du projet CBADP, et (b) concevoir et valider le BSA associé.

- **RÉSULTAT :** Méthodologie participative et plan de travail pour la consultation convenue avec l'IBAP

**PHASE 2 : Renforcement des capacités de gestion axée sur les résultats (environ 10 jours)**

**TÂCHE 2.1 :** Concevoir et livrer un programme de renforcement des capacités à l'équipe principale du projet IBAP et FBG sur l'utilisation de l'[approche<sup>1</sup> des normes ouvertes](#) pour développer des outils de gestion cohérents basés sur les résultats qui permettront la conception, la mise en œuvre, le suivi et le rapport sur le plan de partage des bénéfices.

Le consultant élaborera (i) un curriculum complet, comprenant un agenda de formation, (ii) des supports pédagogiques, (iii) des exercices pratiques, ainsi que (iv) des évaluations pré et post-

---

<sup>1</sup> <https://conservationstandards.org>

**REPÚBLICA DA GUINÉ-BISSAU**  
**MINISTÉRIO DO AMBIENTE, BIODIVERSIDADE E AÇÃO CLIMÁTICA**  
**INSTITUTO DA BIODIVERSIDADE E DAS ÁREAS PROTEGIDAS - DR. ALFREDO SIMÃO DA SILVA (IBAP)**  
**PROJETO DE INVESTIMENTO NA RESILIÊNCIA DAS ZONAS COSTEIRAS DA ÁFRICA OCIDENTAL (WACA - RESIP II)**

---

formation. Tous les matériels devront être produits en portugais afin de permettre leur réutilisation locale.

Dans le cadre du programme de renforcement des capacités, animer des ateliers avec l'équipe IBAP et les deux parcs pour développer une solide théorie du changement pour les deux sites REDD+ du projet (forêt de mangrove de Cacheu et forêt de Cantanhez), avec des objectifs, des buts et des résultats intermédiaires clairs.

- **RÉSULTAT** : Capacité interne de IBAP à mener une analyse de la situation, une théorie du changement, des résultats et des objectifs clés.
- **PRODUIT** : Analyse de la situation, théorie du changement modélisant les principaux résultats et objectifs pour les deux sites du projet REDD+ (forêt de mangrove de Cacheu et forêt de Cantanhez).

**PHASE 3 : Mise en œuvre de la méthodologie d'évaluation de l'impact social et sur la biodiversité (SBIA ou équivalent) (environ 45 jours)**

**TÂCHE 3.1** : Entreprendre un programme de formation intensif avec les principales parties prenantes (par exemple, le personnel de l'IBAP et du FBG et d'autres partenaires de terrain notables). La formation améliorera les connaissances et les capacités du personnel et des partenaires de l'IBAP pour mettre en œuvre la méthodologie telle que l'évaluation de l'impact social et de la biodiversité (Social and Biodiversity Impact Assessment -SBIA en anglais) et d'autres méthodologies similaires ayant pour base de lier les allocations de revenus aux activités du projet identifiées et priorisées par les communautés. La formation prolongée développera les capacités d'un groupe de techniciens de l'IBAP et de la FBG afin qu'ils puissent établir un lien rigoureux entre les priorités communautaires, les risques sociaux et environnementaux, et les allocations futures de revenus REDD+. Le consultant mènera les sessions, tandis que les techniciens IBAP exécuteront les travaux pratiques et les premières collectes de données. Les thèmes proposés à couvrir dans le processus de formation SBIA sont les suivants :

1. REDD+, paiements basés sur les résultats et principes du partage des bénéfices
2. Évaluation du contexte et identification des parties prenantes pour décrire avec précision les conditions socio-économiques et de biodiversité des sites du projet REDD+. (Étape 1 du SBIA)
3. Projections sociales et biodiversité. (Étape 2 du SBIA)

**REPÚBLICA DA GUINÉ-BISSAU**  
**MINISTÉRIO DO AMBIENTE, BIODIVERSIDADE E AÇÃO CLIMÁTICA**  
**INSTITUTO DA BIODIVERSIDADE E DAS ÁREAS PROTEGIDAS - DR. ALFREDO SIMÃO DA SILVA (IBAP)**  
**PROJETO DE INVESTIMENTO NA RESILIÊNCIA DAS ZONAS COSTEIRAS DA ÁFRICA OCIDENTAL (WACA - RESIP II)**

---

4. Conception du projet et théorie du changement pour décrire les résultats et impacts sociaux et environnementaux « positifs nets » ainsi que négatifs pendant et après la mise en œuvre du projet. (Étape 3 de SBIA)
  5. Identification de mesures d'atténuation/prévention basées sur une évaluation des impacts négatifs et des risques pour la performance du projet, y compris les conflits communautaires, les appropriations et les risques pour les groupes vulnérables. (Étape 4 du SBIA)
  6. Identification des indicateurs et élaboration du plan de suivi environnemental et social. (Étape 6 du SBIA)
- **PRODUIT :** (i) Curriculum détaillé et matériel de formation (PT), (ii) théories du changement préliminaires pour PNTC et PNC, (iii) module de gestion de données, base de données SBIA structurée (avec désagrégation par genre et groupe d'âge) et modèles de fiches de collecte, (iv) rapport de formation.
  - **RÉSULTAT :** Les techniciens liés au projet sont identifiés et leurs capacités à mener des consultations communautaires et à planifier le partage des avantages sont renforcées.

**TÂCHE 3.2 :** Superviser les techniciens pendant la mise en œuvre du processus SBIA pour les communautés des deux zones du projet. Une série d'ateliers communautaires d'une durée d'un à deux jours dans des villages clés sera organisée immédiatement après la formation et animée par les techniciens avec le soutien en personne ou à distance du consultant. Les ateliers SBIA au niveau communautaire identifieront les problèmes centraux et, pour chaque problème central, construiront un diagramme initial du flux des problèmes. Il y a 159 communautés dans la PNC et 44 communautés dans la PNTC. Le nombre total d'ateliers communautaires doit être déterminé par le consultant en consultation avec l'IBAP et FBG.

- **RÉSULTAT :** Liste des questions focales et des priorités au niveau communautaire avec des diagrammes de flux de problèmes articulés et visualisés.

**TÂCHE 3.3 :** Pour chacune des zones du projet (forêt de mangrove de Cacheu et forêt de Cantanhez), les techniciens SBIA animeront un atelier SBIA de 3 jours au niveau du projet (thèmes 1 à 4). Ces ateliers aboutiront à un ensemble consolidé de diagrammes de flux de problèmes et de chaînes de résultats, y compris l'identification des principaux risques, des

**REPÚBLICA DA GUINÉ-BISSAU**  
**MINISTÉRIO DO AMBIENTE, BIODIVERSIDADE E AÇÃO CLIMÁTICA**  
**INSTITUTO DA BIODIVERSIDADE E DAS ÁREAS PROTEGIDAS - DR. ALFREDO SIMÃO DA SILVA (IBAP)**  
**PROJETO DE INVESTIMENTO NA RESILIÊNCIA DAS ZONAS COSTEIRAS DA ÁFRICA OCIDENTAL (WACA - RESIP II)**

---

impacts négatifs potentiels et des mesures correspondantes de réduction et d'atténuation des risques pour éclairer la conception du plan de partage des avantages du projet. Le consultant aidera les stagiaires à expliquer les concepts clés et sera présent pendant les travaux, mais les stagiaires du projet dirigeront le processus avec un soutien approprié en cas de besoin.

- **PRODUIT** : Rapports sur deux ateliers SBIA (**Thèmes 1 à 4**), y compris des diagrammes de flux de problèmes et des chaînes de résultats pour chaque question focale (environ 3 à 5 par communauté), et les risques, les impacts négatifs potentiels, les mesures de réduction des risques et les mesures de réduction de la pauvreté pour chacun des problèmes focaux de chaque communauté.

**TÂCHE 3.4** : Un sous-groupe de participants (y compris les techniciens stagiaires du SBIA) de chacun des ateliers SBIA au niveau des deux projets se réunira dans un lieu approprié (éventuellement l'un des sites du projet) avec le consultant. Un atelier de 2 jours sera organisé pour élaborer des ensembles crédibles d'indicateurs et de plans de suivi pour chacune des questions focales (**Thèmes 5 et 6**).

- **PRODUIT** : Plans de suivi pour chaque question focale de chaque projet (3 à 5 plans de suivi par communauté) comprenant un ensemble d'indicateurs pour mesurer les progrès vers l'atteinte des impacts, des résultats et des produits souhaités, une description de l'unité de mesure pour chaque indicateur, des méthodes de collecte de données pour chaque indicateur, l'identification des personnes ou des organisations responsables de la mesure de chaque indicateur, le calendrier ou la fréquence de mesure de chaque indicateur et une idée relative du coût de la collecte et de l'analyse des données.

Comme produit final de cette phase le consultant présentera : un rapport SBIA consolidé couvrant les résultats des process communautaires, les analyses thématiques, les risques et mesures de mitigation, les indicateurs et plans de suivi, la base de données SBIA complète (PT), ainsi que des recommandations pour leur intégration dans le plan de partage des bénéfices.

#### **PHASE 4 : Conception du plan de partage des bénéfices du projet (environ 15 jours)**

**TÂCHE 4.1** : Utiliser les résultats du processus SBIA (approche consultative et inclusive) pour les deux zones du projet (forêt de mangrove de Cacheu et forêt de Cantanhez) pour concevoir des recommandations concrètes avec et pour l'IBAP, qui décrivent une structure de gouvernance et de prise de décision spécifique au contexte, pour distribuer efficacement et équitablement le

**REPÚBLICA DA GUINÉ-BISSAU**  
**MINISTÉRIO DO AMBIENTE, BIODIVERSIDADE E AÇÃO CLIMÁTICA**  
**INSTITUTO DA BIODIVERSIDADE E DAS ÁREAS PROTEGIDAS - DR. ALFREDO SIMÃO DA SILVA (IBAP)**  
**PROJETO DE INVESTIMENTO NA RESILIÊNCIA DAS ZONAS COSTEIRAS DA ÁFRICA OCIDENTAL (WACA - RESIP II)**

---

financement des mesures de réduction des risques de déforestation et de perte de biodiversité ciblant les questions focales identifiées et priorisées par les communautés.

- **PRODUIT 1** : Un dossier complet de conception du BSA comprenant :
- (i) un rapport technique présentant une structure et un processus de gouvernance inclusifs et contextualisés, fondés sur la cartographie des parties prenantes et leurs besoins identifiés dans le SBIA ; (ii) un manuel opérationnel décrivant les étapes, rôles, responsabilités et protocoles de mise en œuvre du BSA ; (iii) une charte de gouvernance définissant les règles de fonctionnement et la composition du futur organe décisionnel du BSA ; (iv) un avis juridique sur la conformité du BSA aux normes nationales et REDD+ ; (v) un mécanisme de réclamations simple et accessible pour les communautés ; (vi) un protocole de vote et d'allocation des fonds, basé sur le cadre d'allocation des revenus défini ; (vii) un résumé visuel en portugais et en créole pour diffusion communautaire ; (viii) le compte rendu de l'atelier de validation, incluant les ajustements apportés ; (ix) Options BSA présentées aux parties prenantes et option sélectionnée pilotée avant validation finale.

## DELIVERABLES AND EXPECTED OUTCOMES

Le tableau ci-dessous présente une vue d'ensemble consolidée de l'ensemble des livrables attendus dans le cadre de cette consultation, organisés par phase et alignés avec les exigences méthodologiques, de renforcement des capacités, du SBIA et de la conception du BSA.

| Phase | Deliverables                                                                | Resultats Attendus                               |
|-------|-----------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|
| 1     | Rapport de démarrage (méthodologie + plan de travail + mapping)             | Approche commune validée                         |
| 2     | Curriculum & matériel ToC; ToC PNTC/PNC; rapport formation                  | Capacités IBAP/FBG en gestion axée sur résultats |
| 3     | Dossiers SBIA (formation, données, ateliers, risques, suivi, rapport final) | Données SBIA consolidées pour concevoir le BSA   |

**REPÚBLICA DA GUINÉ-BISSAU**  
**MINISTÉRIO DO AMBIENTE, BIODIVERSIDADE E AÇÃO CLIMÁTICA**  
**INSTITUTO DA BIODIVERSIDADE E DAS ÁREAS PROTEGIDAS - DR. ALFREDO SIMÃO DA SILVA (IBAP)**  
**PROJETO DE INVESTIMENTO NA RESILIÊNCIA DAS ZONAS COSTEIRAS DA ÁFRICA OCIDENTAL (WACA - RESIP II)**

---

|   |                                                                                                                            |                                                    |
|---|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|
| 4 | Dossier complet du BSA (technique, juridique, gouvernance, plaintes, vote, manuel, résumé visuel, minutes, option pilotée) | BSA validé, conforme et piloté avant mise en œuvre |
|---|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|

La mise en œuvre de la mission devra être conduite en étroite coordination avec les instances de gouvernance de la FBG, les unités techniques de l'IBAP pour les deux parcs, le Ministère de l'Environnement et du Climat, ainsi que l'équipe du projet WACA, afin d'assurer une pleine cohérence et synergie. L'ensemble des livrables majeurs sera conjointement validé lors d'ateliers multi-acteurs.

### **QUALIFICATIONS POUR LE CABINET DE CONSULTATION**

Le Bureau d' Études réalisera sa mission conformément aux normes techniques en vigueur et dans le respect des règles de l'art.

Le Bureau devra mobiliser une équipe avec une expérience démontrée en REDD+, finance carbone, partage des bénéfices, évaluations sociales et environnementales participatives (SBIA), gouvernance locale et gestion de projets multi-acteurs. Une expérience dans des contextes fragiles et à faible capacité institutionnelle est essentielle. Des mécanismes internes d'assurance qualité et de sécurité des données seront exigés.

1. Chef de mission / Team Leader – Spécialiste REDD+ & Finance carbone (10+ ans)
  - Spécialiste REDD+, carbone et marchés volontaires (VERRA/VCM), MRV.
  - Expérience avérée dans la conception ou l'opérationnalisation de Benefit Sharing Agreements (BSA).
  - Maîtrise du pilotage de projets multi-institutions en Afrique de l'Ouest.
2. Juriste Environnemental / Spécialiste Gouvernance (5+ ans)
  - Connaissance approfondie des cadres juridiques nationaux et du REDD+.
  - Expérience en élaboration de chartes de gouvernance, protocoles décisionnels, FPIC et mécanismes de recours.
3. Spécialiste Socio-environnement & Moyens de Subsistance 4 (7+ ans)
  - Expertise participative et communautaire, incluant des consultations inclusives, la cartographie des acteurs et la gestion des conflits.
  - Approche genre et inclusion : femmes, jeunes, groupes vulnérables.
  - Connaissance des systèmes de moyens de subsistance, des co-bénéfices de la biodiversité et de la forêt-mangrove.
  - Capacité à concevoir des mesures d'atténuation, de réduction des risques et des mécanismes équitables de distribution des bénéfices.

## REPÚBLICA DA GUINÉ-BISSAU

MINISTÉRIO DO AMBIENTE, BIODIVERSIDADE E AÇÃO CLIMÁTICA

INSTITUTO DA BIODIVERSIDADE E DAS ÁREAS PROTEGIDAS - DR. ALFREDO SIMÃO DA SILVA (IBAP)  
PROJETO DE INVESTIMENTO NA RESILIÊNCIA DAS ZONAS COSTEIRAS DA ÁFRICA OCIDENTAL (WACA -  
RESIP II)

---

- Experiência prática em desenvolvimento local, governança comunitária, e quadros de partilha dos benefícios.
- 4. Especialista SBIA / Acompanhamento-avaliação (5+ anos)
  - Conceção e acompanhamento de quadros de resultados, indicadores, SBIA ou metodologias semelhantes (≥3 projetos exigidos).
  - Análise dos dados sociais/ambientais e produção de relatórios de apoio à decisão.
- 5. Especialista SIG & Dados (5+ anos)
  - Domínio dos SIG, gestão de bases de dados, data-visualização.
  - Capacidade para estruturar e manter uma base de dados SBIA (desagregação idade/género).

### **Expertise Técnica :**

O Gabinete deverá reunir profissionais séniores qualificados (nível licenciatura mínimo, Mestrado/Doutoramento desejado) nos domínios do ambiente, do clima, dos recursos naturais, do desenvolvimento comunitário ou do acompanhamento-avaliação, com competências práticas em REDD+, mercados de carbono voluntários e governança. Uma demonstração de abordagens SBIA ou equivalentes para a análise social-biodiversidade e a conceção de mecanismos participativos de partilha dos benefícios é indispensável.

O Gabinete deverá igualmente justificar a sua aptidão para trabalhar em contextos frágeis e multi-atores, e dispor de protocolos internos de garantia de qualidade, de gestão e de proteção dos dados.

### **Experiência profissional :**

- Um gabinete de consultoria com 10 anos de experiência prévia nos projetos REDD+ e Voluntary Carbon/Verra ou de outras normas de carbono semelhantes, incluindo a redação de acordos de partilha dos benefícios (BSA), de metodologias participativas e de desenvolvimento comunitário sustentável.
- Integrar na sua equipa profissionais com experiência demonstrada na conceção e na implementação de 3 acordos de partilha dos benefícios, de avaliação social e biodiversidade, integrados no processo decisório comunitário
- Possuir experiências anteriores na aplicação de normas abertas, do SBIA ou de metodologias semelhantes para 3 projetos de desflorestação evitada/AFOLU REDD+.
- Uma experiência demonstrada em governança participativa, distribuição dos rendimentos de carbono, inclusão social (género/jovens/vulneráveis), e gestão de parcerias multi-atores.
-

**REPÚBLICA DA GUINÉ-BISSAU**  
**MINISTÉRIO DO AMBIENTE, BIODIVERSIDADE E AÇÃO CLIMÁTICA**  
**INSTITUTO DA BIODIVERSIDADE E DAS ÁREAS PROTEGIDAS - DR. ALFREDO SIMÃO DA SILVA (IBAP)**  
**PROJETO DE INVESTIMENTO NA RESILIÊNCIA DAS ZONAS COSTEIRAS DA ÁFRICA OCIDENTAL (WACA - RESIP II)**

---

- Être un bureau d'études ou un groupement de bureaux d' études qui fait profession habituelle de faire des consultations dans les domaines suivants : études environnementales, biologiques, conservation de la nature, du climat, du développement communautaire durable, de la planification, du suivi **et de l'évaluation, ou dans d'autres domaines pertinents.**
- Donner des informations sur leurs qualifications et références générales. Indiquer les autres domaines dans lesquels ils interviennent en tant que cabinet/bureau.
- Fournir les informations sur leurs expériences spécifiques, en indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter la mission (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, etc.). Les consultants intéressés doivent aussi prouver leurs expériences dans l'exécution de marchés **similaires par les contrats (en cours ou achevés), les attestations de bonne fin d'exécution et tout autre document pouvant permettre d'étaler les références.** Seules les qualifications entièrement prouvées seront prises en compte.
- **Lister les références similaires, en indiquant la description de la mission, le montant, la durée, le pays, l'entité ou bailleur responsable du financement, le rôle du bureau dans la mission (participation en tant que consultant seul, chef de file d'un groupement ou membre d'un groupement), etc...**
- Fournir des informations sur l'organisation technique et managériale du cabinet/bureau ou de la firme à savoir la disponibilité au sein de la firme d'un personnel permanent d'encadrement et d'appui nécessaire à la réalisation de la mission (directeur du cabinet, directeur technique, et experts techniques dans les différents domaines demandés). Disponibilité du personnel ayant des connaissances nécessaires, capacité de gestion et d'organisation.

Les bureaux d'études soumissionnaires devront pouvoir constituer une équipe d'experts ayant des compétences et de l'expérience dans le domaine de la mission. Les candidats (bureaux) peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives (Groupement).

En cas de constitution d'un groupement, il faut le préciser clairement dans le document de manifestation d'intérêts et indiquer le chef de file, le représentant du groupement et les rôles de parties

**REPÚBLICA DA GUINÉ-BISSAU**  
**MINISTÉRIO DO AMBIENTE, BIODIVERSIDADE E AÇÃO CLIMÁTICA**  
**INSTITUTO DA BIODIVERSIDADE E DAS ÁREAS PROTEGIDAS - DR. ALFREDO SIMÃO DA SILVA (IBAP)**  
**PROJETO DE INVESTIMENTO NA RESILIÊNCIA DAS ZONAS COSTEIRAS DA ÁFRICA OCIDENTAL (WACA - RESIP II)**

---

**La lettre d'introduction doit préciser le nom et l'adresse (y compris l'adresse e-mail et le numéro de téléphone ainsi que la personne de contact) du soumissionnaire et de ses partenaires, le cas échéant, indiquant clairement le chef de file et la forme de coopération des partenaires.**

Le document de manifestation d'intérêts à présenter doit être rédigé en langue française ou portugaise. En cas de sélection d'un bureau d'études ou groupement de bureaux d'études, le document de demande de proposition technique et financière sera en langue française ou portugaise.

Les documents de manifestation d'intérêts doivent être fournis en un (01) exemplaire original et deux (02) copies marquées comme telles.

**Engagement des parties prenantes :**

- Expérience avérée du cabinet/bureau dans le travail et la facilitation du dialogue entre différentes parties prenantes à différents niveaux, y compris les agences gouvernementales nationales et locales, les autorités des parcs, les communautés locales, les ONG, et autres.

**Expérience en formation :**

- Le cabinet doit avoir de l'expertise avérée dans la formation des parties prenantes à différents niveaux, y compris en tant que formateur de formateurs.

**Compétences linguistiques :**

- Le cabinet doit avoir dans son équipe des consultants ayant une excellente maîtrise de l'expression orale et écrite en portugais/français. La connaissance de l'anglais serait un avantage. Même si le portugais n'est pas maîtrisé parfaitement, la capacité de communiquer en portugais serait un atout.

**Adaptabilité :**

- Les consultants doivent avoir la capacité à travailler en temps opportun dans des environnements complexes et fragiles.

**Expérience régionale :**

## REPÚBLICA DA GUINÉ-BISSAU

MINISTÉRIO DO AMBIENTE, BIODIVERSIDADE E AÇÃO CLIMÁTICA

INSTITUTO DA BIODIVERSIDADE E DAS ÁREAS PROTEGIDAS - DR. ALFREDO SIMÃO DA SILVA (IBAP)  
PROJETO DE INVESTIMENTO NA RESILIÊNCIA DAS ZONAS COSTEIRAS DA ÁFRICA OCIDENTAL (WACA -  
RESIP II)

---

- Une expérience préalable de travail dans le domaine de la gestion des ressources naturelles en Guinée-Bissau, ou au moins dans un contexte similaire en Afrique de l'Ouest, serait un avantage.

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- La prestation totale de cette consultation devrait comprendre environ 75 jours ouvrables et être achevée dans un délai de 6 mois (y compris le temps pour les révisions et commentaires) ;
- Les consultants du Cabinet sélectionnés sont censés travailler une partie importante de leur temps sur le terrain (avec la communauté).
- Les livrables (rapport et matériel de formation, ainsi que support de présentation) seraient en portugais (ou en français), soumis à l'IBAP dans des formats électroniques modifiables (fichiers Word, PowerPoint ou Excel).
- Les commentaires seront fournis par l'IBAP et ses partenaires en temps opportun. Le délai souhaitable pour répondre aux questions ne devra pas dépasser cinq (05) jours ouvrables.

**REPÚBLICA DA GUINÉ-BISSAU**  
**MINISTÉRIO DO AMBIENTE, BIODIVERSIDADE E AÇÃO CLIMÁTICA**  
**INSTITUTO DA BIODIVERSIDADE E DAS ÁREAS PROTEGIDAS - DR. ALFREDO SIMÃO DA SILVA (IBAP)**  
**PROJETO DE INVESTIMENTO NA RESILIÊNCIA DAS ZONAS COSTEIRAS DA ÁFRICA OCIDENTAL (WACA - RESIP II)**

---

### MANIFESTATIONS D'INTÉRÊTS

Le consultant sera sélectionné selon la méthode de sélection basée sur les qualifications du consultant (QCS) en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de juillet **2016 revu en septembre 2023**.

1. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous:

#### Unité de Gestion du Projet (UGP)

Sis, Avenida Dom Settimio Arturo Ferrazzetta, Caixa Postal N° 70, Guiné-Bissau, Bissau

Samuel José Fernandes, Spécialiste en Passation de Marchés, projet WACA-ResIP II GB

ou par Courriel électronique à l'adresse suivante : [samuelfernandesspmwaca@gmail.com](mailto:samuelfernandesspmwaca@gmail.com)  
avec copie à : [leonildocardoso@hotmail.com](mailto:leonildocardoso@hotmail.com)

**Du lundi au Vendredi de 09h à 15h00, au plus tard le XX Février 2024 à 15h00 (heure de Bissau)**

2. Les manifestations d'intérêts doivent être déposées à l'adresse ci-après:

#### Unité de Gestion du Projet (UGP) du projet WACA-ResIP II -GB

Sis, Avenida Dom Settimio Arturo Ferrazzetta, Caixa Postal N° 70, Guiné-Bissau, Bissau

Les manifestations d'intérêts peuvent être déposés ou envoyées de la manière suivante:

Sous plis fermés en indiquant le titre de la mission: "**Portée des services de conseil pour le développement des accords de partage des bénéfices pour le projet REDD+ de déforestation évitée à base communautaire Guinée-Bissau**"

Ou par Courriel électroniques suivants : [samuelfernandesspmwaca@gmail.com](mailto:samuelfernandesspmwaca@gmail.com) avec copie à [leonildocardoso@hotmail.com](mailto:leonildocardoso@hotmail.com) : avec comme objet : "**Portée des services de conseil pour le développement des accords de partage des bénéfices pour le projet REDD+ de déforestation évitée à base communautaire Guinée-Bissau**".

**Les manifestations d'intérêts doivent être envoyées par courriel électronique au plus tard le XX Février, 2024 à 16h00 (heure de Bissau).**

**REPÚBLICA DA GUINÉ-BISSAU**  
**MINISTÉRIO DO AMBIENTE, BIODIVERSIDADE E AÇÃO CLIMÁTICA**  
**INSTITUTO DA BIODIVERSIDADE E DAS ÁREAS PROTEGIDAS - DR. ALFREDO SIMÃO DA SILVA (IBAP)**  
**PROJETO DE INVESTIMENTO NA RESILIÊNCIA DAS ZONAS COSTEIRAS DA ÁFRICA OCIDENTAL (WACA -**  
**RESIP II)**

---

Les consultants (cabinet/bureau) intéressés peuvent obtenir les TDRs au siège d'IBAP, de 9 heures à 15 heures.

Les consultants des pays étranger peuvent obtenir les TDRs en envoyant une demande au Courriel suivant : [samuelfernandesspmwaca@gmail.com](mailto:samuelfernandesspmwaca@gmail.com)

**Après évaluation des manifestations d'intérêts, le bureau/cabinet le mieux qualifié sera invité à présenter une proposition technique et financière pour l'exécution de la mission.**

## REPÚBLICA DA GUINÉ-BISSAU

MINISTÉRIO DO AMBIENTE, BIODIVERSIDADE E AÇÃO CLIMÁTICA

INSTITUTO DA BIODIVERSIDADE E DAS ÁREAS PROTEGIDAS - DR. ALFREDO SIMÃO DA SILVA (IBAP)

PROJETO DE INVESTIMENTO NA RESILIÊNCIA DAS ZONAS COSTEIRAS DA ÁFRICA OCIDENTAL (WACA - RESIP II)

### Annexe 1 : Concept du projet proposé

1. **La Guinée-Bissau est un petit pays riche en ressources naturelles, confronté à des défis de développement considérables.** Sur une population de 1,9 million d'habitants en 2019, les deux tiers vivent sous le seuil de pauvreté national de 1,9 USD par jour. Le revenu national brut (RNB) et le produit intérieur brut (PIB) sont respectivement de 820 USD et 697 USD par habitant. Cependant, la Guinée-Bissau a la plus forte proportion de richesse par habitant provenant du capital naturel en Afrique de l'Ouest (47%). Une évaluation réalisée en 2014 estime la richesse naturelle de la Guinée-Bissau à 3 874 USD par habitant, dont plus de 90 % proviennent de ressources naturelles renouvelables, y compris un vaste système d'aires protégées (26 % du territoire national) qui abrite des écosystèmes et une biodiversité d'importance locale, régionale et mondiale. Cette base de ressources naturelles riche et relativement intacte, si elle est bien gérée sous la gouvernance d'institutions stables et responsables, pourrait transformer l'économie, réduire la pauvreté et améliorer la vie de ses citoyens.

2. **Les secteurs prioritaires pour la réduction de la pauvreté, la croissance économique et la prospérité partagée sont l'agriculture et la sylviculture, la pêche, le tourisme et l'exploitation minière,** étant donné leurs potentialités de revenus immédiats. Tous ces secteurs dépendent de ressources naturelles. Ainsi, il est essentiel de préserver les services écosystémiques importants (pêche, protection contre les inondations, etc.) et d'investir dans le système national des zones protégées (SNAP) afin de préserver les services écosystémiques et les futures opportunités économiques du tourisme et de la pêche. La stratégie de développement du gouvernement reconnaît clairement ce potentiel et, en plus de donner la priorité au développement des secteurs susmentionnés. Elle a fait de la biodiversité un thème transversal principal du programme, mettant l'accent sur la gestion durable et saine de ses actifs naturels.

#### Le défi du développement côtier

3. **Du point de vue du changement climatique mondial, la Guinée-Bissau, bien qu'étant un pays à faibles émissions, est très vulnérable.** Il existe des preuves de l'augmentation de la variabilité et de l'arrivée tardive de la saison des pluies, de l'augmentation des températures, ainsi que de l'augmentation du niveau de la mer et des raz-de-marée. Les projections suggèrent que ces tendances vont probablement s'exacerber à l'avenir. Ces changements ont de profondes répercussions sur la réduction de la pauvreté et la croissance économique, en raison de leur effet potentiel sur le bien-être physique de la population (80 % de la population vit dans les zones côtières), sur la productivité des ressources naturelles (agriculture, pêche, forêts), sur les infrastructures et sur l'urbanisation. Ces défis doivent être explicitement reconnus et intégrés dans les politiques gouvernementales et les décisions d'investissement, ainsi que dans le portefeuille de la Banque.

#### Travail analytique

4. **La préparation du projet s'appuie sur une série d'évaluations et de plans stratégiques** réalisés par la Banque et ses partenaires. Il s'agit notamment du Plan d'investissement multipartenaires pour les zones côtières en cours de préparation par le PNUD (date de livraison à confirmer), des plans d'affaires des aires marines protégées nationales en cours de préparation par le RAMPAN (date de livraison en août 2021), de l'évaluation des capacités institutionnelles de l'Institut de la biodiversité et des

## REPÚBLICA DA GUINÉ-BISSAU

MINISTÉRIO DO AMBIENTE, BIODIVERSIDADE E AÇÃO CLIMÁTICA

INSTITUTO DA BIODIVERSIDADE E DAS ÁREAS PROTEGIDAS - DR. ALFREDO SIMÃO DA SILVA (IBAP)  
PROJETO DE INVESTIMENTO NA RESILIÊNCIA DAS ZONAS COSTEIRAS DA ÁFRICA OCIDENTAL (WACA - RESIP II)

---

aires protégées (IBAP) est en cours de préparation avec le soutien de MAVA, de l'UE et du PNUD (prévue pour août 2021), le plan d'action pour la ratification des protocoles de la Convention d'Abidjan est en cours de préparation par le Secrétariat de l'ABC (date de livraison avril 2021), et l'étude de faisabilité pour l'observation régionale des côtes est en cours de préparation par le CSE (réalisé juin 2021). Le projet s'appuiera également sur les études récentes de la Banque mondiale, notamment (a) l'étude sur les richesses naturelles (2014), (b) l'ASA sur la croissance verte inclusive (2017) et (c) l'évaluation et les plans d'action visant à renforcer les capacités nationales en matière d'évaluation environnementale pour mettre en œuvre le cadre environnemental e social (2018). Enfin, une étude est en cours pour préparer une stratégie nationale et un plan d'action pour la planification côtière par la Fondation MAVA à partir de 2019. Dans le cadre de la préparation du projet, la Banque financera quelques études techniques, incluant potentiellement une mise à jour de la stratégie financière durable pour la conservation et les aires protégées, incluant à la fois l'IBAP et la Fondation BioGuinée.

### Activités proposées pour le projet

5. **Les activités du projet devraient inclure des interventions sur le cadre politique et institutionnels, les investissements physiques, le développement social, et une unité de gestion du projet.** Les sites d'intervention sont susceptibles de se situer à l'intérieur et à l'extérieur du système relativement vaste des aires protégées.

6. **Composante 2 : Renforcement du cadre politique ou institutionnel** (estimation : 8 millions de dollars US). Cette composante visera à renforcer le cadre national favorable à la gestion de la zone côtière, en mettant l'accent sur la gouvernance et le cadre juridique, les stratégies et les plans, et la capacité institutionnelle de gestion et de suivi. Elle améliorera également la coordination entre les efforts nationaux et régionaux pour la gestion côtière et marine, et soutiendra la participation de la Guinée-Bissau aux conventions et forums pertinents. Il se concentrera sur trois domaines thématiques principaux, à savoir,

(a) **le renforcement de la gestion intégrée des zones côtières (GIZC)**, qui comprendra un soutien, entre autres, aux activités suivantes : (i) l'établissement et la mise en œuvre de dispositions institutionnelles pour la GIZC, telles qu'une autorité nationale, des plates-formes multisectorielles et thématiques pour la consultation, la collaboration et la coopération, ainsi que le renforcement des capacités et des systèmes des institutions pertinentes et des principales parties prenantes pour participer, surveiller et partager les données ; (ii) l'amélioration du cadre législatif et réglementaire, y compris la préparation et/ou la mise à jour de la législation nationale pertinente en vue d'améliorer l'harmonisation et la coordination, et la transposition des conventions internationales (par ex, Abidjan, CDB, CITES, Ramsar) ; et (iii) la planification spatiale et multisectorielle des zones côtières et marines, afin de développer une vision intersectorielle du développement durable et inclusif de la zone côtière, ainsi que la réalisation d'études et l'élaboration de politiques et de stratégies clés dans des domaines thématiques tels que les zones humides, la pollution d'origine terrestre, la valorisation du capital naturel.

(b) **le renforcement de la prévention, de la gestion et du suivi des incidences et des risques environnementaux et sociaux**, afin d'inclure un soutien, entre autres, pour : (i) le renforcement des capacités des agences nationales responsables de l'évaluation, de l'octroi de licences et de l'application des mesures de sauvegarde environnementale et sociale (AAAC, antennes régionales, points focaux

## REPÚBLICA DA GUINÉ-BISSAU

MINISTÉRIO DO AMBIENTE, BIODIVERSIDADE E AÇÃO CLIMÁTICA

INSTITUTO DA BIODIVERSIDADE E DAS ÁREAS PROTEGIDAS - DR. ALFREDO SIMÃO DA SILVA (IBAP)  
PROJETO DE INVESTIMENTO NA RESILIÊNCIA DAS ZONAS COSTEIRAS DA ÁFRICA OCIDENTAL (WACA -  
RESIP II)

---

sectoriels, Inspection générale de l'environnement), notamment par le développement de systèmes de suivi et de participation des citoyens (par exemple, Mécanisme de Gestion des plaintes, suivi des citoyens), la formation, l'équipement, etc. ainsi que l'amélioration de la capacité des parties prenantes pertinentes de la société civile (par exemple, ONG, communautés) à participer ; (ii) instruments législatifs et réglementaires de sauvegarde environnementale et sociale (par exemple, évaluations environnementales et sociales stratégiques, réglementations sectorielles, normes de pollution) et harmonisation des réglementations sectorielles ; et (iii) conception de systèmes de surveillance pour suivre la mise en œuvre des évaluations d'impact environnemental et social (ESIA) et des plans et préparation de guides sectoriels et de campagnes de communication et de sensibilisation.

(c) *l'amélioration de la gestion des zones protégées, de la biodiversité et des écosystèmes critiques*, qui comprendra notamment : (i) le renforcement de la capacité de l'IBAP et de ses partenaires à gérer et à surveiller le SNAP, ainsi que l'amélioration de sa viabilité financière par le renforcement de la capacité opérationnelle et de collecte de fonds de la Fondation BioGuinée, et le développement et le soutien de la mise en œuvre d'instruments de financement innovants (par exemple, les crédits de carbone bleu, les échanges dette-nature) ; (ii) la mise à jour et la préparation de lois et de règlements clés (par exemple, la loi-cadre sur les zones protégées, la loi sur les espèces menacées d'extinction, la loi sur la protection de l'environnement, les mangroves, la foresterie communautaire, etc.) ; et (iii) la préparation de la stratégie SNAP 2021-2030, la mise à jour des plans quinquennaux de gestion, d'activités et d'action pour des zones protégées spécifiques, la mise à jour et la mise en œuvre de la stratégie de financement durable conjointe de la SNAP et de la Fondation BioGuinée, la préparation et la publication d'une "liste rouge" des espèces florales et fauniques nationales menacées, le développement de plans d'action pour les espèces menacées ; des études et des recherches ciblées, y compris une étude de faisabilité pour un programme REDD+ à l'échelle de la SNAP.

7. **Composante 3 : Investissements physiques et sociaux** (estimation : 19 millions de dollars). Cette composante visera à soutenir la mise en œuvre des activités sur le terrain. Il s'agira notamment de mettre en œuvre les stratégies et les plans élaborés dans le cadre du volet 2. Les sites spécifiques pour l'intervention du projet n'ont pas encore été sélectionnés, cependant, les interventions peuvent potentiellement inclure entre autres : (a) des travaux à petite échelle pour protéger les infrastructures publiques menacées par l'érosion et les inondations ; ainsi que la restauration de l'écosystème, en particulier la réversion écologique des rizières abandonnées en mangroves ; (b) la construction d'un bureau et d'un laboratoire pour les agences nationales de sauvegarde et d'exécution ; (c) la mise en œuvre des plans de gestion des zones protégées individuelles (y compris la surveillance, le suivi, les réunions du conseil de gestion du parc, les activités de cogestion communautaire, les infrastructures à petite échelle et les équipements, etc.) et les activités de développement communautaire (plans de développement communautaire et microprojets tels que la restauration des puits, des écoles, des routes,...). Les activités de développement social devraient se concentrer sur les activités de revenus alternatifs, y compris la promotion d'une production agricole durable alternative à la noix de cajou (huîtres, mangues séchées) tout en assurant des bénéfices communautaires tout au long de la chaîne de valeur, et, éventuellement (à explorer pendant la préparation), l'amélioration de l'accès au soutien financier pour les communautés les plus vulnérables, comme la rémunération du travail, l'épargne ou le micro-crédit.

## REPÚBLICA DA GUINÉ-BISSAU

MINISTÉRIO DO AMBIENTE, BIODIVERSIDADE E AÇÃO CLIMÁTICA

INSTITUTO DA BIODIVERSIDADE E DAS ÁREAS PROTEGIDAS - DR. ALFREDO SIMÃO DA SILVA (IBAP)  
PROJETO DE INVESTIMENTO NA RESILIÊNCIA DAS ZONAS COSTEIRAS DA ÁFRICA OCIDENTAL (WACA -  
RESIP II)

---

8. **Composante 4 : Gestion du projet** (estimation : 3 millions de dollars US). Cette composante vise à soutenir les activités visant à assurer une mise en œuvre efficace et bien coordonnée, à gérer le projet sur les aspects techniques et fiduciaires. Elle améliorera la capacité de mise en œuvre et de collaboration des parties prenantes bissau-guinéennes afin d'accroître l'impact du projet, de favoriser le respect des engagements régionaux et de promouvoir une mise en œuvre efficace et efficiente du projet par les moyens suivants : (a) soutenant la participation des parties prenantes aux efforts régionaux d'échange de connaissances ; (b) explorant les possibilités de renforcer la gestion environnementale collaborative avec les partenaires régionaux et les pays voisins ; (c) systématisant les enseignements tirés de la mise en œuvre du projet ; et (d) établissant et mettant en œuvre un système de coordination, de communication, de gestion et de suivi de la mise en œuvre dans toutes les composantes.

### Disposition institutionnelles

9. Une commission ad hoc a été créée par le ministre de l'Environnement pour préparer le projet. Bien que les dispositions institutionnelles restent à discuter avec le gouvernement, le projet devrait être ancré au sein du ministère de l'Environnement et de la Biodiversité. Il devrait également inclure une collaboration technique avec l'IBAP, l'AAAC, le bureau de planification côtière et s'engager avec la Fondation BioGuiné sur des activités pertinentes, entre autres.